

Annexe 6 : Demande de Bourse au permis de conduire en faveur de Monsieur N.

Monsieur N. est né en 2002.

Il vit chez ses parents et a deux frères plus jeunes (dont un majeur).

Monsieur N. a quitté l'école en fin de 3^{ème}. Il a le niveau Brevet des Collèges.

Il est suivi par la Mission Locale de Tassin depuis 2022.

Il suivait une formation en alternance dans l'animation. Son alternance ne s'est pas bien déroulée et cela lui a permis de voir que ce domaine d'activité ne lui convenait pas.

Il souhaite se reconvertir dans l'ébénisterie.

Il doit commencer un CAP avec la SEPR et cherche un emploi pour l'aider à financer cette formation.

Il souhaite obtenir son permis de conduire pour gagner en autonomie, en liberté et se déplacer plus facilement. Il souhaite également pouvoir aider ses parents. Il dit que le permis de conduire est un « gros bonus » pour trouver du travail et cela lui permettra également de mener à bien ses projets futurs.

Il a opté pour la formule du permis en « Boite auto - filière traditionnelle ».

Monsieur N. propose d'effectuer des travaux d'intérêt collectifs auprès des services techniques car il aime les activités manuelles.

Le revenu fiscal de référence 2025 (sur les revenus 2024) est de 34 763 euros pour quatre parts.

La Commission Actions Sociales propose une bourse au permis de conduire de 1 000 euros, respectant ainsi les dispositions arrêtées lors du Conseil d'Administration du 22 janvier 2021.

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- **DE SE PRONONCER** sur le principe d'accorder à Monsieur N. une bourse au permis de conduire de 1 000 euros.